

Le 6 juin 2023

**Communiqué des sections SNJ de Paris Normandie,  
L'Union/L'Ardennais, L'Est Eclair/Libération Champagne,  
L'Aisne Nouvelle, Courrier picard, Le Messenger, La Voix du Nord**

## **Pas de gouvernances qui mélangent les genres à la tête des rédactions du groupe Rossel**

Des rédactions dirigées par le marketing et le business, c'est ce qui se profile dans les journaux du groupe Rossel.

Même si, à ce jour, il n'y a pas de mélange des genres à la tête de la rédaction de **la Voix du Nord**, la section syndicale SNJ du titre mesure de plus en plus les effets néfastes de la consanguinité journal/pub et partage les inquiétudes formulées par les confrères des autres titres du groupe.

Dans d'autres rédactions, de nouvelles organisations se mettent en place, sans concertation, alors qu'elles sont de nature à modifier profondément les conditions de travail des journalistes.

Les premières annonces ont été faites le 16 mai 2023 à Paris-Normandie, en CSE extraordinaire ; le 30 mai 2023 au Courrier picard, en CSE, puis par deux mails de David Guévert, directeur général du pôle Rossel Picardie Normandie, le 30 mai et le 2 juin 2023 ; au pôle Rossel Est médias, le 2 juin 2023.

A **Paris-Normandie**, le poste de rédacteur en chef est supprimé au profit de deux postes d'éditeurs délégués qui auront la casquette également de rédacteur en chef et qui vont se partager le territoire couvert par le journal.

**Au Courrier Picard**, le rédacteur en chef sera également éditeur délégué, un système déjà en place à **L'Aisne Nouvelle**.

Au niveau du pôle **Rossel Est Médias** (l'Union, l'Ardennais, l'Est éclair et Libération Champagne), dans un mail intitulé "Nouvelle étape dans la mutation de nos organisations" il a été annoncé que la direction du pôle pilotera la stratégie éditoriale tout en développant le plus possible la transversalité et les synergies.

**Les sections syndicales SNJ du pôle Rossel Est Médias, du pôle Picardie Normandie, du Messenger s'inquiètent de ces nouvelles organisations.**

**Le mélange des genres nous fait craindre une perte de l'indépendance de nos rédactions.**

Déjà, dans certaines de nos rédactions, le mix « marketing-rédaction » démontre la volonté de la direction du groupe de placer la politique éditoriale sous la coupe des intérêts marketing, et les injonctions commerciales influencent de plus en plus les consignes données aux journalistes par leurs hiérarchies.

Nos confrères du **Message** l'ont bien compris : ils se sont mis en grève les 30 et 31 mai 2023 pour dénoncer notamment le manque de compréhension du métier de journaliste par leur direction et le poids grandissant du marketing et du commercial dans les choix éditoriaux.

Pour justifier le poids du marketing, un argument édifiant a été avancé par la direction du **Message** : « Vendre un journal, c'est comme vendre un paquet de pâtes. » Selon la direction, « le marketing doit être à la tête de toutes les décisions rédactionnelles. »

Le SNJ ne conteste en rien la nécessité de faire évoluer l'organisation des rédactions pour accompagner l'inévitable mutation du métier de journaliste. Mais pas à n'importe quel prix ni à travers le seul prisme du business qui nie la spécificité de la profession, ignore son rôle social et citoyen. Et revient, au bout du compte, à faire des journalistes des scribes, des vidéastes, des producteurs de contenus ou des « empileurs d'articles » au service des seuls intérêts économiques et financiers.

Si nos titres appartiennent au même groupe, ils ne constituent pas pour autant des « marques », terme couramment utilisé par nos dirigeants. Nos titres sont ancrés dans des territoires, en lien avec leurs lectorats et leurs particularités qui s'accordent mal de la volonté affichée de modéliser et uniformiser à tout-va nos organisations.

**Le SNJ appelle donc l'ensemble des rédactions à la plus grande vigilance** face aux annonces qui sont actuellement faites au sein de nos titres et vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin.

**Les sections SNJ des titres du groupe Rossel sont en alerte et réagiront de façon déterminée à toute tentative de remise en cause du métier de journaliste et d'indépendance de nos rédactions.**

**Fidèle à ses engagements, le SNJ défend la liberté de la presse et celle des journalistes à exercer leur profession dans le respect de leur déontologie et au service des lecteurs.**

Le SNJ réitère sa revendication de 2022 : obtenir du législateur un statut juridique permettant aux rédactions de faire valoir un droit d'opposition collectif, tout particulièrement lorsque l'indépendance du média vient à être gravement mise en cause par le comportement de l'actionnaire éditeur, de la direction et/ou de la hiérarchie de l'entreprise, voire des annonceurs ou « partenaires » du média.

*Les sections SNJ des titres du groupe Rossel Paris Normandie, L'Union/L'Ardennais, L'Est Eclair/Libération Champagne, L'Aisne Nouvelle, Courrier picard, Le Message, La Voix du Nord*